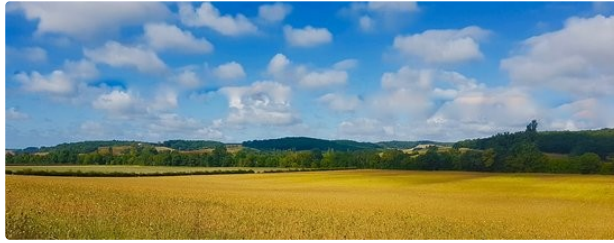


## Concours Général Agricole 2024 : ouverture des inscriptions



Concours Général Agricole 2024 : ouverture des inscriptions

**Véritable vitrine de l'excellence agricole et gastronomique française, le Concours Général Agricole lance sa nouvelle édition 2024.**

Les producteurs peuvent dès à présent y inscrire leurs produits dans l'espoir de décrocher l'une de ces désormais iconiques médailles (Or, Argent ou Bronze) en forme de « Feuille de Chêne ».

Ce sont plus de 20 catégories pour les produits et vins allant de concours emblématiques (vins, fromages, foie gras...) aux concours les plus originaux comme les épices, en passant par le safran ou encore la vanille le miel, les crèmes de fruits...

Les inscriptions pour les producteurs sont ouvertes dès à présent !

**Une opportunité unique pour les producteurs de faire rayonner leur savoir-faire et leur terroir**

Depuis plus de 150 ans, les producteurs de toute l'hexagone et des Dom-Tom participent au Concours Général Agricole dans l'espoir de décrocher l'une de ces désormais iconiques médailles en forme de « Feuille de Chêne ».

Quelle que soit sa teinte - Or, Argent ou Bronze - la médaille obtenue est un gage de qualité et permet de valoriser les terroirs français et leurs savoir-faire.

Le concours des Produits et des Vins est réservé aux produits dont l'ingrédient principal est issu de l'agriculture française et aux vins bénéficiant d'une AOC ou d'une IGP française.

**À la clé pour les producteurs lauréats ?**

- La reconnaissance de leurs pairs tant pour leurs investissements que pour la qualité de leur production,
- La valorisation de son métier, de son savoir-faire mais aussi une mise en lumière de sa région,
- Une garantie d'excellence et un gage de confiance auprès des consommateurs,
- La garantie de retombées économiques importantes (l'obtention d'une médaille est synonyme d'une augmentation des ventes de 20 à 40%).
- L'occasion de faire évaluer ses produits et ses vins par des jurés avertis

**Une inscription simple et rapide en quelques étapes !**

**Pour s'inscrire aux différentes catégories de produits :**

Apéritifs, bières, charcuteries, cidres et poirés, confitures, crèmes de fruits, eaux de vie, épices, huiles de noix, jus de fruits, miels et hydromels, mistelles, produits de l'aquaculture, produits issus de palmipèdes gras, produits laitiers, produits Oléicoles, rhums et punches, viandes, volailles

ÉTAPE 1 : Créer un compte producteur ICI

ÉTAPE 2 : Choisir le concours qui concerne le producteur (miel, confiture, charcuterie...)

ÉTAPE 3 : Le producteur doit inscrire le détail des produits qu'il souhaite mettre en compétition

ÉTAPE 4 : Le producteur recevra un retour par mail pour la validation de son inscription

ÉTAPE 5 : Quelque temps avant la finale, la Chambre d'Agriculture du département du producteur le contactera. Un agent passera mettre sous scellés les échantillons destinés au concours qu'il choisira parmi son stock commercial.

**Pour s'inscrire aux catégories vins :**

Toutes les régions viticoles sont représentées (Alsace, Beaujolais, Bordeaux, Bourgogne, Champagne, Corse, Jura Franche-Comté, Languedoc-Roussillon, Lorraine, Provence, Savoie Bugey, Sud-Ouest, Val-de-Loire et Centre, Vallée du Rhône)

ÉTAPE 1 : créer un compte producteur ICI

ÉTAPE 2 : À l'issue de l'inscription, le producteur doit envoyer à la Chambre d'Agriculture de son département : son récapitulatif d'inscription, une copie de de la déclaration de revendication, bulletins d'analyse obligatoirement certifiés COFRAC pour chaque vin présenté au concours et le règlement du droit d'inscription par chèque

ÉTAPE 3 : Le producteur recevra par mail l'avis de passage lui indiquant la date et l'heure de prélèvement de ses échantillons.

LE CGA EN 2023	
1680 produits médaillés	3443 vins médaillés
—	—
6938 produits en compétition	7480 vins en compétition

## LE CONCOURS GÉNÉRAL AGRICOLE, UNE RÉFÉRENCE

Le Concours Général Agricole a pour mission d'encourager et de soutenir les producteurs et éleveurs français, de contribuer à la formation des futurs professionnels du secteur et de promouvoir auprès des consommateurs, une alimentation de qualité issue de l'agriculture et de l'élevage français